

CACES® Plates-formes élévatrices mobile R486

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances pratiques nécessaires à la conduite des PEMP en insistant sur les consignes de sécurité :

- Mise en service et manipulation
- Connaître les dispositifs, les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Etre âgé de plus de 18 ans

Apte médicalement (certificat du médecin du travail)

Les stagiaires devront venir en formation munis de leurs EPI

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – LA REGLEMENTATION ET LES TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE

- Les différentes instances et organismes de prévention ainsi que leur rôle
- Les responsabilités pénales encourues par le conducteur
- Les conditions requises pour utiliser une PEMP
- Les conditions de circulation en entreprise et/ou sur la voie publique
- Le retrait en cas de danger grave et imminent pour lui ou pour des tiers

Module 2 – CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

- Connaître les principales catégories de PEMP
- Connaître les principaux éléments de l'ensemble élévation, du circuit hydraulique, du système fournissant l'énergie de traction
- Connaître les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse)
- Connaître les vérifications et les opérations de maintenance d'une PEMP

Module 3 – SECURITE

- Connaître les différents dispositifs de protection du conducteur dont est équipée la PEMP
- Connaître la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation routière
- Connaître les risques liés aux carburants et équipement électrique dont est doté la PEMP
- Connaître les interdictions relatives à l'élévation de personnes

CACES® Plates-formes élévatrices mobile R486

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Matériels visés par les catégories

Site comprenant une aire de manœuvre extérieure et une surface couverte de 350 m²

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

La formation est encadrée et animée par un formateur spécialisé ayant une expérience significative dans le domaine de la formation. Chaque formateur est dûment certifié pour valider les tests de la formation CACES®

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Tests théoriques et pratiques

SANCTION VISÉE

Remise d'une attestation de formation avec avis du formateur et, en cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® R486 pour les catégories visées.

Le CACES® a une durée de validité de 5 ans. La loi impose un recyclage pour renouveler la période de validité du CACES®.

Taux de réussite : 100% sur les 6 derniers mois

Taux de satisfaction :

DELAI D'ACCÈS À LA FORMATION

ACCESSIBILITE

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous adaptons le parcours selon les acquis et les restrictions médicales de chacun. Merci de nous contacter pour évaluer la faisabilité de l'action de formation.

DURÉE, EFFECTIFS

21 heures

6 participants